

Chers parents,

Toute l'équipe des enseignantes de l'école Les Chartreux - Saint Romain vous souhaite, ainsi qu'à votre famille, d'excellentes vacances.

Elle sera heureuse de vous retrouver en septembre pour vivre ensemble une nouvelle année scolaire.

Vous trouverez ci-joint :

- une fiche individuelle,
- une autorisation de sortie,
- une fiche d'autorisation pour venir chercher les enfants des classes maternelles,
- le règlement intérieur (primaire),
- un courrier concernant l'apéritif d'accueil de l'APEL,
- une convocation à l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves,
- le calendrier des vacances scolaires 2011-2012.

Voici par ailleurs quelques renseignements pratiques pour la rentrée des classes de cette année.

- La rentrée est fixée au :

- LUNDI 5 SEPTEMBRE 2011 -

- . Classes de GSM - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2 à **9 h 00**
- . Classes de MSM et PSM à **10 h 00**

ATTENTION aux horaires pour le repas :

- | | | |
|----------------|-----------------------|----------------|
| . Primaire : | Sortie à 11h45 | Entrée à 13h30 |
| . Maternelle : | Sortie à 11h30 | Entrée à 13h30 |

- La demi-pension fonctionne à partir du 5 septembre, jour de la rentrée.
Nous rappelons que les externes des classes élémentaires qui déjeunent en famille, ne peuvent rentrer l'après-midi qu'**à partir de 13 h 20**.
- L'élève externe qui souhaite déjeuner à l'école remet un ticket à son institutrice le matin.
Les tickets-repas sont en vente auprès de la Directrice.
- Les élèves des classes élémentaires se rassemblent sur la cour.

- Permanences téléphoniques de la directrice, Mme Florence Camus (Tél. 04 72 00 75 50 - sur le site de la Croix-Rousse) :

. Mercredi	24 août	:	17 h 00 - 18 h 00
. Lundi	29 août	:	17 h 00 - 18 h 00
. Mardi	30 août	:	17 h 00 - 18 h 00
. Mercredi	31 août	:	17 h 00 - 18 h 00
. Jeudi	1er septembre	:	17 h 00 - 18 h 00

- **Rappel : il n'y a pas classe le mercredi.**

- Nous demandons à toutes les familles, **sans exception**, de transmettre la fiche individuelle et l'autorisation parentale **le jour de la rentrée, à l'institutrice de leur enfant.**

Vous recevrez fin septembre : . le calendrier scolaire du premier trimestre,
. deux certificats de scolarité.

- Le règlement de la scolarité s'effectue à réception de la facture trimestrielle, sauf accord préalable avec le Service Comptabilité.

En demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, chers parents, à notre entier dévouement.

Les enseignantes de l'école

La Directrice,
F. Camus

Le Supérieur
Groupe scolaire Chartreux,
J.-B. Plessy